



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

ANR Info n° 99

Janvier 2023

Dans ce numéro :

Le mot du Président	1
Amicale Vie	1
Voyages avec ANR57	1
Cotisations 2023	2
Vie du Groupe	2
Activités ANR 54	3
Brèves	4

Annexes :

- Galette des Rois
- Cabaret le Belcour
- Croisière couleurs provençales

Nos coordonnées :

www.anr54.org
anrptt54@wanadoo.fr

Tel. : 03 83 56 38 75
Laisser un message

107 avenue Carnot
54130 SAINT MAX

Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous !

En ce début d'année, je ne vais pas faire le bilan de tous les soucis climatique, pandémie et économique de l'année écoulée mais plutôt vous souhaiter une BONNE ANNEE 2023 et surtout une excellente santé pour pouvoir bien en profiter.

En ce qui concerne votre association, l'équipe des bénévoles s'est dévouée pour essayer de réaliser des activités en 2022 ; année qui s'est achevée par la Marché de Noël de Bruxelles.

Nous comptons sur votre participation pour transformer en succès les propositions que nous ferons en 2023, à commencer par la Galette des Rois en janvier, la sortie cabaret en mars et la croisière en octobre, activités qui seront complétées en cours d'année.

En attendant prenez soin de vous et portez-vous bien.

Amicalement

Alain PIERRE

Président de l'ANR 54

Amicale-Vie :

Vous êtes cotisant à l'ANR + Vous avez moins de 76 ans

ADHÉREZ A L'AMICALE VIE DE L'ANR

Contact Pierre MEYER au 06 86 80 83 67

ou par mail : pierre.meyer08@orange.fr

PROPOSITION VOYAGES AVEC ANR 57 :

Nos amis du 57 ont encore des disponibilités sur trois voyages en 2023 :

Escapade à Bruxelles du 21 au 23 avril 2023 (505€ si 30 personnes, 460€ si 45 personnes)

Séjour ANCV 2023 en Touraine à La Saulaie (Chédigny - 37)

CIRCUIT CRETE avec transfert Metz Paris du 30 septembre au 7 octobre 2023 (de 1500€ à 1800€ selon nombre personnes)

Détail de ces voyages sur www.anr57.com/voyages

Si vous êtes intéressés et si vous voulez des renseignements complémentaires, merci de prendre contact avec : Madame Jeanne ULRICH : ulrich.jeanne@orange.fr

APPEL A COTISATION 2023

Attention changement du montant des adhésions en 2023

Note importante : l'ANR reconnue d'intérêt général vous donne droit à une réduction fiscale de 66% sur cotisation, hors abonnement à la revue « La Voix de l'ANR ». Un reçu fiscal vous sera délivré **UNIQUEMENT** en cas de contrôle fiscal

ADHESION	INDIVIDUEL	reste à charge après déduction fiscale	COUPLE	reste à charge après déduction fiscale
Annuelle avec revue	32€	16.82€	46€	21.58€
Annuelle sans revue	23€	7.82€	37€	12.58€

Déclarer la partie adhésion (23 ou 37€) dans la case 7UF de votre déclaration de revenu

La Vie du Groupe

Décès :

Le Comité renouvelle ses condoléances aux familles de :

M.	DECOUT	Pierre	54000	NANCY
M.	COMBELLES	Georges	54600	VILLERS LES NANCY
M.	LECOCQ	Rene	54530	PAGNY SUR MOSELLE
Mme	BERTRAND	Cécile	54600	VILLERS LES NANCY
Mme	CEZARD	Odile	54510	ART SUR MEURTHE
Mme	HOMEHR	Marie-Thérèse	54120	DENEUVRE
Mme	MARIEMBERG	Ginette	54260	ALLONDRELLE
Mme	RENAUX	Marguerite	54600	VILLERS LES NANCY
M.	TALOU	Charles	54130	ST MAX
M.	VOIRIN	Jean Marie	54000	NANCY
Mme	DIDIER	Marie-Thérèse	54320	MAXEVILLE
M.	FIATTE	Bernard	54700	PONT A MOUSSON
M.	MARIN	Bernard	54710	FLEVILLE DEVANT NANCY
Mme	MEUNIER	Christiane	54130	SAINT MAX

Nouveaux adhérents :

M.	LAURENT	Jean Claude	54710	LUDRES
Mme	MONGIN	Marie-Christine	54425	PULNOY
M.	KEDZIERSKI	Daniel	54310	HOMECOURT
Mme	VOILLIOT	Chantal	54000	NANCY

ANR 54 EN DEUIL

L'association a eu la tristesse de perdre, le 25 septembre 2022, Monsieur Jean Marie VOIRIN qui a présidé notre association de 1996 à 2007. Il a été également Délégué Régional ANR jusqu'en 2010. Toute notre sympathie va à sa famille.

ACTIVITES ANR 54

<p>Distribution des chocolats à nos adhérents de 85ans et plus</p> <p>Elle a débuté mi-décembre et se poursuivra jusqu'en Janvier selon la disponibilité de nos bénévoles. Un grand merci à eux pour leur dévouement.</p>	<p>Avec Nous Randonnez ! (ANR !)</p> <p>Une super production de l'ANR 54 par Michel RAGONEAU notre accompagnateur bénévole, merci à lui</p> <p><i>Fin 2021 une bonne idée est lancée. Une activité randonnée serait de nouveau la bienvenue. L'animateur producteur et réalisateur donne son accord. La super production commence en début d'année 2022. Bien sûr on ne va pas rejouer MORTELLE RANDONNEE mais il faut argumenter pour illuminer le casting et rassurer les acteurs. L'été rando en matinée. Il ne fait jamais 37.2 LE MATIN. De toute façon MARCHE A L'OMBRE ! L'hiver c'est l'après-midi que nous CHANTONS SOUS LA PLUIE et que nous refaisons LE COUP DU PARAPLUIE. A la première séance seul quelques TONTONS FLINGEURS et TATIE DANIEL étaient présent(e)s. En route POUR LA GRANDE VADROUILLE. L'équipe de MISSION IMPOSSIBLE se complétera au fur et à mesure. La convivialité du groupe c'est plus sympa que HUIS CLOS et POUR même pas UNE POIGNEE DE DOLLARS on passe un bon moment. Cet été c'était LE GRAND BLEU. L'automne arrive on va retourner QUAI DES BRUMES. De temps en temps après la marche de 5 KM EN 1H30 il y a un petit restau. Ce n'est pas LA GRANDE BOUFFE et surtout pas UN DINER DE CONS mais plutôt un clap de Happy end avec le banquet d'ASTERIX A L'ANR. On vous attend prenez votre billet et sportez-vous bien en marchant.</i></p>
<p>Nos repas de secteur</p> <p>C'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés :</p> <p>Le 6 octobre à Pont à Mousson : 20 personnes</p> <p>Le 9 novembre à Lunéville nous étions 17 présents</p> <p>Le 15 novembre à Toul : 17 participants</p>	
<p>WEEK END A BRUXELLES Marché de Noël et Illuminations du 3 au 4 Décembre 2022</p> <p>Voir le compte-rendu ci-dessous</p>	

Week end à Bruxelles

Nous étions 15 adhérents dont un couple de l'ANR Moselle à prendre le départ pour Bruxelles, son marché de Noël et ses illuminations.

En arrivant à Bruxelles, le bus a déposé le groupe à l'hôtel pour déposer ses bagages.

Ensuite, l'après-midi était libre et chacune et chacun a visité, au gré de ses envies, les marchés de Noël, l'arrivée de Saint Nicolas sur la Grand Place accompagné de la fanfare sans oublier la distribution de friandises !

Toutes les heures, à partir de 17 h 30, est diffusé un spectacle son et lumière à 360°

(d'une dizaine de minutes) sur la Grand Place sur le thème d'une grande exploration musicale à travers le monde.

Le lendemain matin, nous avons repris le bus, direction Luxembourg Ville à la découverte de ses marchés de Noël et pour certains, découverte du centre historique de la Ville et du Palais Grand Ducal avec la relève de la Garde.

Le groupe était ravi de cette escapade.

Calendrier de l'Assemblée Départementale : 4 AVRIL 2023

BREVES

Ticket de caisse : c'est la fin en 2023 !

Au 1er janvier 2023, l'impression automatique du ticket de caisse prendra fin en France. Ce changement se fait dans le cadre de la lutte contre le gaspillage et les substances dangereuses pour la santé. Face à cette évolution majeure pour les commerçants et les consommateurs, de nouveaux éléments sont à prendre en compte.

Sont concernés :

- . les tickets de carte bancaire produits dans les surfaces de vente et dans les établissements recevant du public ;
- . les tickets émis par des automates ;
- . les tickets de carte bancaire ;
- . les bons d'achat et tickets promotionnels ou de réduction.

Pour obtenir un ticket de caisse imprimé, le consommateur devra désormais le demander expressément au commerçant

Appareils auditifs : s'appareiller ou pas ? Le fameux dilemme du "handicap invisible"

Les appareils auditifs, ce sont d'abord des idées reçues. Inutilisables dans un endroit bruyant, piles à changer en permanence, fragiles, disgracieux... Parler d'aides auditives, c'est donc souvent étaler toutes les raisons... de ne pas se faire appareiller. Or, les prothèses actuelles se résument en quelques mots : performance, discrétion, ergonomie, connectivité, autonomie, voire étanchéité totale. Des progrès technologiques qui devraient aider certains à passer le pas

Le démarchage commercial par téléphone bientôt interdit le week-end et les jours fériés

À partir du 1er mars 2023, le démarchage commercial par téléphone sera interdit le week-end et les jours fériés. Par ailleurs, les horaires autorisés en semaine seront encadrés : pas avant 10h le matin, pas après 20h le soir. Le démarchage commercial téléphonique des consommateurs est autorisé du lundi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 20h. Il est, en revanche, interdit le samedi, le dimanche et les jours fériés. C'est ce que prévoit un décret paru au Journal officiel le 14 octobre 2022.

Ces brèves sont extraites de « **La Lettre d'Info** » de l'ANR siège qui est envoyée tous les mois sur votre boîte mail. N'hésitez pas à vous inscrire sur le site national de l'ANR pour la recevoir : ansr.org (page d'accueil, rubrique Newsletter)

